

ANNEXES SANITAIRES

1- ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1.1- Les installations existantes

1.1.1- Généralités

La loi sur l'Eau a pour objectif principal la préservation de la qualité et des ressources en eau. Son article 1^{er} stipule que « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ».

En matière de gestion régionale et locale, la Loi incite à l'institution de S.D.A.G.E. (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et de S.A.G.E. (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux). La Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet est incluse dans le S.D.A.G.E. du Bassin Seine Normandie, approuvé le 20 novembre 2009, c'est l'un des 6 SDAGE fixant pour chacun des grands bassins hydrographiques français les grandes orientations d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. Il n'y a pas de SAGE en cours d'élaboration sur le territoire.

La plupart des communes du Pays de l'Orbiquet dépendent de plusieurs syndicats d'eau.

Syndicats présents sur le territoire de la CdC du Pays de l'Orbiquet

Communes	Syndicat d'eau
Saint Denis-de-Mailloc	SIAEP de La Prébende
Saint Julien-de-Mailloc	SIAEP de La Prébende
Saint Pierre-de-Mailloc	SIAEP de La Prébende - SEP Plateau Sud de Lisieux
La Chapelle-Yvon	SIAEP de La Prébende
Saint Cyr-du-Ronceray	Service de l'eau géré en régie directe
Tordouet	SIAEP Meulles-Friardel - SIAEP de La Prébende
Saint Martin-de-Bienfaite	SIEPA de La Prébende - SIAEP Meulles-Friardel
Cernay	SIAEP Meulles-Friardel
Préaux Saint-Sébastien	SIAEP Meulles-Friardel
Meulles	SIAEP Meulles-Friardel
Family	SIAEP Meulles-Friardel
La Folletière-Abenon	SIAEP Meulles-Friardel - SIAEP du Lieuvin et Pays d'Ouche
Orbec	SIAEPA Orbec-La Vespière

La Vespière	SIAEPA Orbec-La Vespière - SAEP de Saint Germain et du Thenney - SIAEP du Lieuvin et Pays d'Ouche
Cerqueux	SIAEP Meulles-Friardel
Friardel	SIAEP Meulles-Friardel

1.2- Le SIAEP de La Prébende

Le SIAEP de La Prébende regroupe 14 communes : Cordebugle, Courtonne-la-Meurdrac, Courtonne-les-Deux-Eglises, Glos, La Chapelle-Hareng, Le Mesnil-Guillaume, Le Planquay, Saint Germain-la-Campagne, puis six communes de la CdC du Pays de l'Orbiquet : La Chapelle-Yvon, Saint Denis-de-Mailloc, Saint Martin-de-Bienfaite La Cressonnière, Tordouet, Saint Julien-de-Mailloc et Saint Pierre-de-Mailloc.

Le service est exploité en affermage par la société SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural), en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2011, et prenant fin le 31 décembre 2022.

1.2.1- Les indicateurs techniques

Bilan de l'exercice 2012

SIAEP de La Prébende	2011	2012	variation N/N-1
Données techniques			
Nb de stations de production	1	1	
Nb de stations de surpression-reprise	5	5	
Nb d'ouvrages de stockage	7	7	
Volume de stockage (m ³)	1510	1510	
Indicateurs quantitatifs			
Volumes produits (m ³)	287 792	255 447	-11%
Volumes exportés (m ³)	2 088	6 439	308%
Volumes importés (m ³)	9 377	8 306	-11%
Volumes mis en distribution (m ³) sur l'année civile	295 081	257 314	-12,80%

La ressource en eau provient d'une seule station de production, la station Déferrisation du Glos, d'une capacité nominale 1200 m³ par jour. En 2012, le volume journalier moyen était de 699 m³. La station est donc en mesure d'assurer la production d'un volume d'eau plus important. Plusieurs stations de surpression et de reprise sont présentes sur le territoire du syndicat ainsi que 7 ouvrages de stockage d'une capacité de 1510 m³.

Les stations de surpression et de reprise

Désignation	Lieu	Débit nominal M3/h
Station Les Beslières de Saint Julien de Mailloc	SAINT-JULIEN-DE-MAILLOC	0
Surpression des Vatines	LA CHAPELLE-YVON	10
Reprise de la Trabière	COURTONNE-LA-MEURDRAC	50
Reprise de Glos	GLOS	60
Surpression de Cordebugle - Courtonne la Ville	CORDEBUGLE	4.9

Le Syndicat vend de l'eau au SIAEPA d'Orbec-La Vespière (2088 m³) ainsi qu'au SIAEP Plateau Sud de Lisieux (4351 m³). De plus, il importe de l'eau au SIAEP Plateau Sud de Lisieux (4261 m³) et au SIAEP de Thiberville (4045 m³). Au total en 2012, le volume mis en distribution (volumes produits + volumes importés-volumes exportés) était de 257 314 m³.

1.2.2- Les volumes consommés

SIAEP de La Prébende	2011	2012	variation N/N-1
Nb de clients	2 009	2 026	1%
Volumes consommés hors VEG ¹ (m ³)	210 336	199 777	-5%
Consommation moyenne par clients (m ³)	104	98	-5%
Nb total de branchements en service	2 026	2 043	1%

Au total en 2012, le SIAEP comptait 2 026 abonnés pour une consommation de 199 777 m³ d'eau. La consommation moyenne par abonnés est de 98 m³ (en baisse de 5% par rapport à 2011).

Nombre d'abonnés et consommation annuelle par commune de la CDCPO

SIAEP de La Prébende				
communes	nb branchements	Consommation m ³		évolution N/N-1
		2011	2012	
St Denis-de-Mailloc	151	14 624	14 606	-0,12%
St Julien-de-Mailloc	239	27 006	24 599	-8,91%
St Pierre-de-Mailloc	45	3 222	3 322	3,10%
St Martin-de-Bienfaite	155	20 349	18 931	-6,97%
Tordouet	42	2 268	2 443	7,72%
La Chapelle-Yvon	261	22 418	21 994	-1,89%
Total	893	89 887	85 895	-4,44%

¹ Volumes vendus en gros

Parmi les 2 026 abonnés, 893 abonnés appartiennent à la CdC du Pays de l'Orbiquet. Leur consommation représente 85 895 m³ par an.

1.2.3- Le réseau d'alimentation en eau potable

A l'échelle du Syndicat de La Prébende, le linéaire de réseau était de 151 006 mètres linéaires en 2012. L'indice linéaire de perte en réseau² est de 1.36 m³ au km par jour. Le rendement du réseau de distribution³ est de 73.3% en 2012.

1.2.4- Qualité de l'eau distribuée

Selon l'article L.1321-2 du Code de la santé publique, « toute personne qui offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation ».

Dans le rapport annuel de 2012, l'eau produite et distribuée, est de bonne qualité physico-chimique et bactériologique. Malgré tout, il a été constaté par moment la présence d'eau rouge (dû au décrochage de fer présent dans les canalisations).

Conformité des analyses bactériologique et physico-chimique

NATURE DE L'ANALYSE	TOTAL ANNUEL		
	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	22	22	100,0
Physico-chimique	25	25	100,0
Nombre total d'échantillons	25	25	100,0
TOTAL échantillons	25	25	100,0

1.2.5- Les améliorations du réseau d'eau potable à prévoir

Le délégataire SAUR recommande de mettre en place un plan de renforcement de la commune à Le Mesnil-Guillaume, de sécuriser le site de production actuel avec la mise en service d'un deuxième forage et de prévoir le renouvellement du réseau en amiante ciment au « pont de Glos » sur la commune de Glos.

² Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m³/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

³ Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros.

1.3- Le SIAEPA d'Orbec-La Vespière

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable d'Orbec-La Vespière dessert 4 communes : Orbec, La Vespière, Friardel et Saint-Germain-la-Campagne.

Le service d'eau potable est exploité en affermage par la Société SAUR par contrat du 1^{er} janvier 2009 pour une durée de 12 ans.

1.3.1- Les indicateurs techniques

Bilan de l'exercice 2012

SIAEPA d'Orbec-La Vespière	2011	2012	variation N/N-1
Données techniques			
Nb de stations de production	1	1	
Nb de stations de surpression-reprise	1	1	
Nb d'ouvrage de stockage	3	2	
Volume de stockage (m ³)	1300	900	
Indicateurs quantitatifs			
Volumes produits (m ³)	203 204	196 702	-3%
Volumes exportés (m ³)	821	677	-18%
Volumes importés (m ³)	3 484	4 149	19%
Volumes mis en distribution (m ³) sur l'année civile	205 867	200 174	-3%

L'eau provient du forage de production de la vallée situé sur la commune d'Orbec. Sa capacité nominale est de 1 400 m³ par jour. En 2012, le volume journalier moyen était de 538 m³. Une station de surpression et deux ouvrages de stockage (réservoir Les Capucins et bête de reprise côte de Bernay) sont présents sur le territoire du Syndicat (900 m³ de stockage). En 2012, le volume mis en distribution était de 200 174 m³.

Les stations de surpression et de reprise

Désignation	Lieu	Débit nominal M3/h
Reprise route de Bernay	ORBEC	29

Par convention, le SIEPA vend de l'eau au Syndicat de Saint-Germain et du Thenney (27) ainsi qu'au SIAEP de La Prébende (677 m³). De plus, il achète de l'eau au SIAEP de la Prébende et au SIAEP de Montreuil l'Argilé (27) (4 149 m³). Le volume total mis en distribution en 2012 est de 200 174 m³.

1.3.2- Les volumes consommés

SIAEPA d'Orbec-La Vespière	2011	2012	variation N/N-1
Nb de clients	1 513	1 507	-0.39%
Volumes consommés hors VEG (m ³)	129 089	123 443	-4%
Consommation moyenne par clients (m ³)	885	81	-5%
Nb total de branchements en service	1 553	1 538	-1%

Les abonnés au Syndicat sont au nombre de 1 507 (contre 1 513 en 2011) pour 123 443 m³ d'eau consommée. La consommation annuelle moyenne par abonnés est de 81 m³.

Nombre d'abonnés et consommation annuelle par commune de la CDCPO

SIAEPA Orbec-La Vespière				
communes	nb branchements	Consommation m³		évolution N/N-1
		2011	2012	
Friardel	1	203	210	3,45%
Orbec	1208	102 162	97 124	-4,93%
La Vespière	327	26 540	25 924	-2,32%
Total	1536	128 905	123 258	-4,38%
Total Syndicat	1538	129 089	123 443	-4,37%

La quasi-totalité des branchements concernent des habitants des communes de la CdC du Pays de l'Orbiquet (seulement deux branchements pour Saint-Germain-la-Campagne). Leur consommation en 2012 représente 123 258 m³ (-4.38% par rapport à 2011) pour 1 536 branchements.

1.3.3- Le réseau d'alimentation en eau potable

La longueur du réseau est de 36 364 mètres linéaires. Le réseau du centre-ville d'Orbec est très vétuste et partiellement en doublon d'où la présence de fuites très difficilement détectables. L'indice linéaire de perte en réseau est de 5.06 m³ au km par jour (-2.5% par rapport à 2011). Le rendement du réseau de distribution est de 66.3% en 2012.

1.3.4- Qualité de l'eau distribuée

Conformité des analyses bactériologique et physico-chimique

NATURE DE L'ANALYSE	TOTAL ANNUEL		
	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	15	15	100,0
Physico-chimique	15	15	100,0
Nombre total d'échantillons	15	15	100,0
TOTAL échantillons	15	15	100,0

L'eau produite et distribuée est de bonne qualité physico-chimique et bactériologique. Cependant, de nombreuses purges ont été nécessaires au niveau de la Vespière suite à la présence de turbidité, d'où l'augmentation d'achat d'eau à Montreuil l'Argilé (+19%).

1.3.5- Les améliorations du réseau d'eau potable à prévoir

L'état général de fonctionnement de la station de reprise est bon. Cependant, le délégataire préconise qu'un secours d'alimentation de la ville d'Orbec doit être étudié pour garantir la continuité de la fourniture d'eau, en cas d'incident grave sur le pompage ou en cas de pollution accidentelle grave sur le forage.

Un diagnostic réseau a été réalisé en 2006 et prévoyait un programme de renouvellement des canalisations et branchements important à caractère urgent. Ces renouvellements sont en cours de réalisation mais restent néanmoins en retard sur le programme prévu initialement.

1.4- Le SIAEP de Meulles-Friardel

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de Meulles-Friardel dessert les 16 communes suivantes : Cernay, Cerqueux, Family, Fervaques, Friardel, La Croupete, La Folletiere-Abenon, Les Moutiers Hubert, Meulles, Notre-Dame-de-Courson, Orbec, Preaux Saint-Sebastien, Saint-Aubin-de-Bonneval, Saint-Cyr-du-Ronceray, Saint-Martin-de-Bienfaite, Tordouet.

Le service est exploité par contrat d'affermage par la Société Véolia Eau jusqu'au 31/12/2021.

1.4.1- Les indicateurs techniques

Bilan de l'exercice 2012

SIAEP Meulles-Friardel	2012
Données techniques	
Nb de stations de production	2
Nb de stations de surpression-reprise	-
Nb d'ouvrage de stockage	2
Volume de stockage (m ³)	650
Indicateurs quantitatifs	
Volumes produits (m ³)	199 757
Volumes exportés (m ³)	23 725
Volumes importés (m ³)	0
Volumes mis en distribution (m ³) sur l'année civile	176 032

Le Syndicat possède deux installations de production d'eau potable. Le captage du Douet Saint-Gilles d'une capacité de 800 m³/j et le forage de l'Abbaye d'une capacité de 2 000m³/j. Une installation de surpression se situe sur la commune de Family. Deux ouvrages de stockage sont aussi présents : le réservoir de Meulles (250 m³) et le réservoir Notre-Dame-de-Courson (400 m³). Le Syndicat de Meulles-Friardel vend de l'eau au Syndicat de Fervaques : 23 725 m³. Le volume total mis en distribution en 2012 est de 176 032 m³.

1.4.2- Les volumes consommés

SIAEP Meulles-Friardel	2012
Nb de clients	1 428
Volmunes consommés hors VEG (m ³)	148 550
Consommation moyenne par clients (m ³)	128
Nb total de branchements en service	1 426

En 2012, le SIAEP comptait 1 428 abonnés soit 2 232 habitants. Le réseau compte 1 426 branchements pour une consommation de 148 550 m³ d'eau potable. La consommation moyenne des abonnés est de 128 m³.

Nombre d'abonnés pour les communes de la CDCPO

SIAEP Meulles-Friardel	
communes	nb abonnés
Cernay	90
Familly	72
Cerqueux	76
Friardel	146
La Folletière-Abenon	26
Meulles	261
Orbec	69
Préaux Saint Sébastien	37
St Martin-de-Bienfaite	122
St Cyr-du-Ronceray	1
Tordouet	139
Total	1 039

Les habitants de la CDCPO représentent 1 039 abonnés sur 1 428 au total.

1.4.3- Le réseau d'alimentation en eau potable

Le réseau d'eau potable représente 189 000 mètres linéaires. L'indice linéaire de perte en réseau est de 0.4 m³ au km par jour. Le rendement du réseau de distribution est de 86.8% en 2012.

1.4.4- Qualité de l'eau distribuée

Conformité des analyses bactériologique et physico-chimique

Paramètres microbiologiques	2010	2011	2012
Taux de conformité microbiologique	100,00 %	100,00 %	95,83 %
Nombre de prélèvements conformes	22	21	23
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	1
Nombre total de prélèvements	22	21	24
Paramètres physico-chimique	2010	2011	2012
Taux de conformité physico-chimique	100,00 %	100,00 %	95,00 %
Nombre de prélèvements conformes	20	21	19
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	1
Nombre total de prélèvements	20	21	20

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite

Les analyses bactériologique et physico-chimique montrent une bonne qualité de l'eau.

1.4.5- Les améliorations du réseau d'eau potable à prévoir

Le délégataire Véolia recommande de prévoir à court ou moyen terme la mise en place de béton de voirie sur les sites de l'Abbaye et le Douet, les rades d'accès ne pouvant pas être traitées par un désherbant chimique. De plus, il conseille le renouvellement de la clôture du réservoir de Notre Dame de Courson dans l'alignement du terrain.

1.5- Le SAEP de Saint Germain et du Thenney

Le Syndicat d’Alimentation en Eau Potable dessert les communes suivantes : Cappelle les Grands, Coutonne les Deux Eglises, Grand Camp, La Vespière, Plainville, Saint-Aubin-du-Thenney, Saint-Germain-la-Campagne, Saint-Jean-du-Thenney, Saint-Mards-de-Fresne.

Véolia Eau assure l’exploitation du service d’eau potable du syndicat en vertu du contrat d’affermage en date du 1 octobre 2002. La date d’échéance du contrat est le 30 septembre 2014. Véolia Eau assure le fonctionnement et l’entretien des installations et du réseau ainsi que le service clientèle.

1.5.1- Les indicateurs techniques

Bilan de l’exercice 2012

SAEP Saint Germain et du Thenney	2012
Données techniques	
Nb de stations de production	3
Nb de stations de surpression-reprise	-
Nb d'ouvrage de stockage	2
Volume de stockage (m ³)	-
Indicateurs quantitatifs	
Volumes produits (m ³)	152 503
Volumes exportés (m ³)	0
Volumes importés (m ³)	14 395
Volumes mis en distribution (m ³) sur l'année civile	169 744

Le SAEP dispose d’une station de traitement. Sont aussi présents sur le territoire du Syndicat, trois stations de pompage qui sont : La Gueule d’Enfer, Saint-Germain-la-Campagne et Saint-Jean-du-Thenney et deux réservoirs sur tour : Saint-Jean-du-Thenney et Saint-Germain-la-Campagne.

De l’eau est importée par l’intermédiaire du Syndicat Bernay ouest (13 713 m³) et du Syndicat d’Orbec-La Vespière (682 m³).

1.5.2- Les volumes consommés

SAEP Saint Germain et du Thenney	2011	2012	évolution N/N-1
Nb de clients	1 220	1 231	0.9%
Volumes consommés hors VEG (m ³)	142 935	137 917	-3.51%

En 2012, le SAEP comptait 1 231 abonnés pour une consommation de 137 917 m³.

Nombre d'abonnés et consommation annuelle par commune de la CDCPO

communes	nb abonnés	Consommation m ³		évolution N/N-1
		2011	2012	
La Vespière	55	6 815	5 783	-15,14%

Seule la commune de La Vespière adhère au SAEP St-Germain et du Thenney avec 55 abonnés sur 1 231 au total. Sa consommation représente 5 783 m³.

1.5.3- Le réseau d'alimentation en eau potable

Le réseau d'eau potable représente 121 kilomètres de canalisation de distribution. L'indice linéaire de pertes en réseau est de 0.69 m³/km/j. Le rendement du réseau d'eau potable est de 82.6%.

1.5.4- Qualité de l'eau distribuée

	Contrôle officiel		Surveillance du délégataire		Analyses supplémentaires
	Nb total de résultats d'analyses	Conformes	Nb total de résultats d'analyses	Conformes	
Microbiologique	105	105	94	94	0
Physico-chimie	306	306	61	61	7

En 2012, l'ensemble des analyses effectuées par l'Agence Régional de la Santé et le délégataire étaient conformes.

1.5.5- Les améliorations du réseau d'eau potable à prévoir

Les projets d'amélioration du Syndicat sont :

- une chloration au chlore gazeux au lieu de l'eau de javel,
- la mise en place de débitmètres sur le réseau pour une meilleure détection des fuites,
- effectuer les travaux de protection du captage de la Gueule d'Enfer suite à l'obtention de la DUP,
- le suivi en continu des niveaux dans les forages,
- la mise en place d'équipements complémentaires à la station de la Gueule d'Enfer (douche, garde-corps, extracteur d'air...)

1.6- Le Syndicat du Plateau Sud de Lisieux

Le Syndicat dessert les communes d'Auquainville, Beauvillers, Fervaques, Glos, Le Mesnil-Guillaume, Pretreville, Saint-Jean-de-Livet, Saint Martin-de-la-Lieue, Saint Martin-de-Mailloc, Saint Pierre-de-Mailloc.

1.6.1- Les indicateurs techniques

Bilan de l'exercice 2012

Syndicat du Plateau Sud de Lisieux	2011	2012	variation N/N-1
Données techniques			
Nb de stations de production	1	1	Nc
Nb de stations de surpression-reprise	Nc	Nc	Nc
Nb d'ouvrage de stockage	Nc	Nc	Nc
Volume de stockage (m ³)	Nc	Nc	Nc
Indicateurs quantitatifs			
Volumes produits (m ³)	217 321	191 693	-11,8%
Volumes exportés (m ³)	5 564	5 113	-8%
Volumes importés (m ³)	0	0	0
Volumes mis en distribution (m ³) sur l'année civile		186 580	

La ressource en eau est prélevée à la Fontaine Sirop avec un débit nominal de 48 m³/h. Le volume mis en distribution était en 2012 de 186 580 m³ dont 5 113 m³ d'eau exportés à d'autres services.

1.6.2- Les volumes consommés

Syndicat du Plateau Sud de Lisieux	2011	2012	
Nb de clients	1 304	1 325	1.8%
Volumes consommés hors VEG (m ³)	157 635	125 546	-20,4%
Consommation moyenne par clients (m ³)	120.89	94.61	-21.73%
Nb total de branchements en service	1 493	1 522	1.94%

En 2012, le syndicat desservait 1 325 abonnés pour une consommation de 125 546 m³. La consommation moyenne par abonnés est de 94 m³ (120 m³ en 2011).

La commune de Saint-Pierre-de-Mailloc est la seule commune de la CDCPO desservie par le Syndicat avec 199 abonnés sur 1 325.

1.6.3- Le réseau d'alimentation en eau potable

Le linéaire du réseau de canalisations d'eau potable est de 99 000 mètres linéaires. L'indice linéaire de pertes en réseau est de 0.1.7 m³/km/j. Le rendement du réseau de distribution est de 68.5% en 2012, pour 75.4% en 2011.

1.6.4- Qualité de l'eau distribuée

Selon les analyses de l'Agence régionale de la santé, l'eau produite et distribuée est de bonne qualité physico-chimique et bactériologique.

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2011	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2011	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2012	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2012
Microbiologie	14	0	13	0
Paramètres physico-chimiques	23	0	22	0

1.7- Le SAEP de la région de Montreuil l'Argillé et le SIAEP du Lieuvin et Pays d'Ouche

Le SAEP Montreuil-l'Argillé n'existe plus depuis 2013, les communes y adhérant étaient La Vespière et La Folletière-Abenon. Elles appartiennent désormais au Syndicat du Lieuvin et Pays d'Ouche créé le 1 janvier 2014. Les données de ce dernier ne sont pas encore consultables.

Les communes qui étaient desservies par le Syndicat du Montreuil l'Argillé sont : La Chapelle Gauthier, Goulafriere, La Folletière-Abenon, La Vespière, Montreuil l'Argillé, St-Denis d'Augerons, St-Jean du Thenney, St-Laurent du Tencement, Trinité de Reville, Verneusses.

1.7.1- Les indicateurs techniques

Bilan de l'exercice 2012

SAEP Montreuil l'Argillé	2012
Volumes produits (m ³)	159 042
Volumes exportés (m ³)	2 078
Volumes importés (m ³)	0
Volumes mis en distribution (m ³) sur l'année civile	156 964

La ressource en eau est prélevée à quatre endroits différents :

- Le prélèvement Oxfordien de Montreuil
- Les prélèvements de Saint Aquilin d'Augeron 1,2 et 3.

1.7.2- Les volumes consommés

SAEP Montreuil l'Argillé	2011	2012	
Nb de clients	1264	1273	0,71%
Volumes consommés hors VEG (m ³)	Nc	118 650	
Consommation moyenne par clients (m ³)	Nc	93,21	
Nb total de branchements en service	1 483	1 492	0,60%

Nombre d'abonnés et consommation annuelle par commune de la CDCPO

communes	nb de branchements en 2012
La Folletière-Abenon	77
La Vespière	116
Total	193
Total Syndicat	1273

En 2012, les volumes consommés représentent 118 650 m³ et le volume consommé autorisé de 130 129 m³. La consommation annuelle moyenne par abonnés est de 93.21 m³ en 2012. Les habitants de la CDCPO représentent 193 abonnés sur un total de 1 273 soit 15.16%.

1.7.3- Le réseau d'alimentation en eau potable

Le réseau d'eau potable représente 94 kilomètres de canalisation de distribution. L'indice linéaire de pertes en réseau est de 0.8 m³/km/j. Le rendement du réseau d'eau potable est de 83.1%.

1.7.4- Qualité de l'eau distribuée

Selon les analyses de l'Agence régionale de la santé, l'eau produite et distribuée est de bonne qualité physico-chimique et bactériologique.

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2011	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2011	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2012	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2012
Microbiologie	22	0	15	1
Paramètres physico-chimiques	22	0	15	0

1.8- Les installations à prévoir sur l'ensemble de la CDCPO

La population des 16 communes que compte la CDCPO est de 7 752 en 2010. Les élus de la Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet souhaitent poursuivre une croissance modérée de la population de leur territoire et d'inverser certaines tendances (stagnation de la population ; dispersion de l'habitat).

Accueillir environ 250 habitants d'ici 2025, soit une population qui s'élèverait à environ 8 000 habitants, tel est l'objectif fixé.

Afin de répondre à cet objectif démographique, il sera nécessaire de construire près de 430 logements sur 15 ans (2011-2025), soit un rythme annuel moyen de 30 logements.

Une estimation de l'augmentation à venir de la population peut être faite à partir des perspectives de développement démographique et économique inscrits dans le projet d'aménagement et de développement durable :

- **Nombre d'habitants en 2010 (données INSEE) : 7 752**
- **Taille des ménages en 2010 (données INSEE) : 2,45**
- **Nombre d'abonnements au total : 893 + 1 538 + 1 039 + 55 + 199 + 193 = 3 917**
- **Consommation en m³ totale : 85 895 + 123 258 + 108 080 + 5 783 + 18 855 + 17 980 = 354 641 m³**
- **Population supplémentaire estimée (à l'horizon 2025) : +250 habitants soit 102 abonnements supplémentaires, soit 4 019 abonnements au total d'ici 2025.**

Cette estimation permet d'établir un chiffre prévisionnel de consommation d'eau à l'échéance du PADD :

- **Nombre d'abonnements estimés à terme : 4 019 abonnements**
- **Consommation annuelle par abonnement : 90 m³ / an**
- **Consommation annuelle projetée par abonnement : 90 m³ / an**
- **Consommation annuelle totale projetée sur la CDCPO : 361 710 m³ /an**

La CDC de l'Orbiquet devrait accueillir environ 425 constructions supplémentaires (prévisions dans le cadre du P.L.U.), soit 102 abonnés de plus.

La prise en compte du projet de développement résidentiel de la CDC permet d'aboutir à une estimation des besoins supplémentaires d'approvisionnements en eau potable d'environ 7 070 m³ supplémentaires, soit environ 470 m³ par an.

L'accroissement prévu de la demande en eau potable peut être assuré par les équipements existants, aussi bien pour le développement résidentiel qu'économique. Des extensions de réseaux seront notamment réalisées pour les futurs secteurs à urbaniser (le réseau AEP passe en limite de chaque secteur pouvant recevoir de nouvelles constructions).

2- ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

2.1- Assainissement collectif

2.1.1- Généralités

Conformément aux dispositions de la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, les réflexions sur l'élaboration des documents d'urbanisme devront intégrer les problématiques de la gestion des eaux pluviales et de l'assainissement des eaux usées.

Conformément à l'article L.123-1 du code de la santé publique complété par cette loi, la commune délimite après enquête publique les zones d'assainissement collectif où la commune est tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et de stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation des eaux usées ; et les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont seulement tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elle le décide, son entretien.

2.1.2- Situation actuelle

L'ensemble des communes de la CdC du Pays de l'Orbiquet adhèrent au Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux de l'Agglomération Lexovienne (SITE) en ce qui concerne l'assainissement individuel (non collectif).

Le Syndicat gère aussi l'assainissement collectif des communes de Saint Denis-de-Mailloc, Saint Julien-de-Mailloc, Saint Pierre-de-Mailloc, La Chapelle-Yvon, Saint Cyr-du-Ronceray et Tordouet.

L'assainissement collectif des communes d'Orbec et de La Vespière est quant à lui géré par le SIAEP Orbec-La Vespière.

L'assainissement de Saint Martin-de-Bienfaite la Cressonnière est raccordé à la station d'épuration de la Société Normande d'Ovoproducts.

La commune de Meulles est en régie directe.

2.2- Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux de l'Agglomération Lexovienne

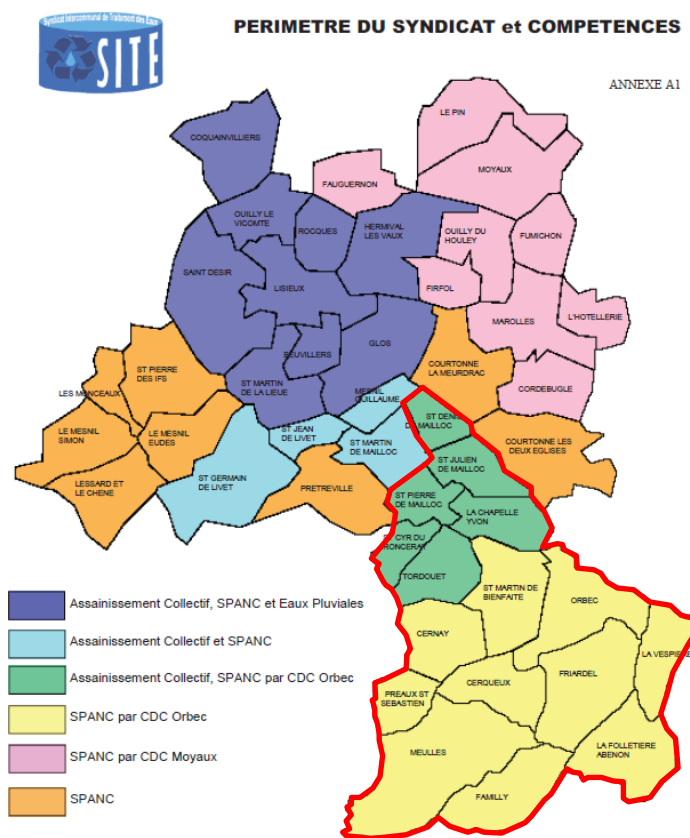
Source : SITE, Rapport Annuel sur le prix et la qualité des services - exercice 2012

Le SITE est un syndicat mixte regroupant 46 communes soit deux Communautés de Communes : CdC Lisieux Pays d'Auge Normandie (fusion entre la CdC Lisieux-Pays d'Auge et Moyaux-Porte du Pays d'Auge le 29 mai 2012) et la CdC du Pays de l'Orbiquet. Les compétences du syndicat sont l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif. L'assainissement collectif regroupe 18 communes. Le SITE a pour mission la gestion et l'exploitation de la station d'épuration de Lisieux, la gestion du réseau d'assainissement collectif et la gestion des eaux pluviales. Le SITE a confié l'exploitation des réseaux d'eaux usées et celle de la station d'épuration de Saint-Cyr-du-Ronceray (détruite en 2013) à la société Véolia eau, par contrat d'affermage du 1^{er} octobre 2006 pour une durée de 12 ans. Le réseau de la commune de Saint-Cyr-du-Ronceray est désormais raccordé sur la station de Lisieux. Le syndicat assure en régie la gestion de la station d'épuration située à Lisieux.

L'ensemble de l'assainissement collectif est de type séparatif, il comprend 185 247 mètres de réseau gravitaire, 26 292 mètres de canalisation de refoulement et 45 postes de refoulement (cf annexe n°1 plan schématique du système de collecte).

En 2012, 18 communes sont raccordées à l'une des deux stations du SITE soit 34 160 habitants, soit 9 601 abonnés. Au 31 décembre 2012, le nombre d'abonnés potentiellement desservis en Assainissement Collectif est de 9889.

Suite à l'approbation du PLUi, le plan de zonage d'assainissement des communes disposant d'un assainissement collectif sera révisé (à part Orbec et La Vespière).



Périmètre au 1^{er} juillet 2011(arrêté préfectoral du 22 juin 2011)

2.2.1- Les stations d'épuration

➤ La station d'épuration de Lisieux :

La station d'épuration de Lisieux reçoit la totalité des effluents des communes du Syndicat (mis à part Saint-Cyr-du-Ronceray jusqu'en 2013) ainsi qu'une partie du SIVU de la Boissière. Elle est de type boues activées. Sa capacité de traitement est de 70.000 Equivalents Habitants⁴ pour une capacité de traitement de 8 463 m³/jour par temps sec et de 10 460 m³/jour par temps de pluie. Elle est actuellement à 57% de sa capacité, elle est donc en capacité d'absorber les effluents de nouvelles populations. En 2012, 1 767 281 m³ d'eaux usées ont été traitées soit 4 842 m³/jour, pour une pollution entrante de 3 034 kg/jour de DBO5 soit 50 600 EH. Les effluents arrivant par les réseaux sont régulés grâce à un ouvrage combiné bassin tampon et poste de refoulement enterré.



Station d'épuration de Lisieux

➤ La station d'épuration de Saint-Cyr-du-Ronceray (détruite en 2013) :

En 2012, la station d'épuration reçoit la totalité des effluents de la commune. La station est de type boues activées de 600 EH pour une capacité hydraulique de 90 m³/jour.

En 2012, 24 895 m³ d'eaux usées ont été traités soit un débit moyen de 68 m³/jour pour une pollution entrante de 40 kg/jour de DBO5.

2.2.2- La qualité des eaux

On observe toujours l'arrivée importante d'eaux parasites malgré des campagnes de mise en conformité des branchements. Elles sont potentiellement perturbatrices du bon fonctionnement des ouvrages.

⁴ Equivalent Habitants : Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée

➤ Caractéristiques du traitement de la station de Lisieux, normes des rejets⁵ :

Prescription du rejet et conformité des performances des équipements d'épuration au regard de l'arrêté préfectoral du 20 août 1999

Éléments analysés	Seuils imposés par l'arrêté du 20 août 1999		Résultats d'Analyses (moyenne 2012)	
	Concentration maximale (mg/L)	Rendement minimum	Concentration (mg/L)	Rendements
MES	30	90 %	3.27	99.1 %
DBO5	25	80 %	1.9	99.6 %
DCO	90	75 %	23.19	97.3 %
NGL	15	70 %	1.69	97.8 %
Pt	2	80 %	0.37	96.6 %

La totalité des 104 bilans 24 h réalisés en 2012 sont conformes aux seuils imposés.

- Les micropolluants :

Conformément à la réglementation, une campagne initiale de mesure des micropolluants a été réalisée en 2012 avec l'analyse de 64 substances au cours de 4 prélèvements. Il en ressort que 4 substances feront l'objet d'un suivi régulier : cuivre, zinc, chloroalcanes et OP2EO.

- Conformité des boues produites :

Les résultats des analyses de boues montrent que 100% des boues produites ont été conformes aux seuils fixés par l'arrêté du 8 janvier 1998 et ont ainsi pu être revalorisé en agriculture.

⁵ D.C.O : Demande Chimique en Oxygène ;
DBO₅ : Demande biochimique en Oxygène en 5 jours ;
M.E.S : Matière En Suspension ;
N.T.K : Azote Kjeldhal ;
Pt : Phosphore total ;

2.2.3- Les communes de la CdC du Pays de l'Orbiquet en assainissement collectif

En 2012, les communes de la Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet adhérant au SITE et disposant d'un assainissement collectif sont : Saint-Denis-de-Mailloc, Saint-Julien-de-Mailloc, La Chapelle-Yvon, Saint-Cyr-de-Ronceray et Tordouet. Elles représentent 600 branchements (*cf pièce n°6 annexes graphiques : plan d'assainissement collectif par commune*⁶). Le nombre de postes de relevage présents sur le territoire est de 7 (2 à Saint-Julien-de-Mailloc, 1 à Saint-Pierre-de-Mailloc, 3 à La Chapelle-Yvon, 1 à Tordouet). Le milieu récepteur est la Touques.

Nombre de branchement en assainissement collectif sur la CdC du Pays de l'Orbiquet

Communes	nb de branchements au réseau collectif	projet d'extension pour le réseau collectif
SITE de Lisieux		
Saint Denis-de-Mailloc	10	
Saint Julien-de-Mailloc	65	
Saint Pierre-de-Mailloc	34	40
La Chapelle-Yvon	197	
Saint Cyr-du-Ronceray	259	
Tordouet	35	
Total	600	

Caractéristiques du système collecteur des réseaux d'eaux usées par commune

Communes	nb postes de relevage	linéaire réseau en mètres	linéaire refoulement en mètres
SITE de Lisieux			
Saint Denis-de-Mailloc		2 620	0
Saint Julien-de-Mailloc	2	1 290	860
Saint Pierre-de-Mailloc	1	2 276	1 095
La Chapelle-Yvon	3	5 269	827
Saint Cyr-du-Ronceray		7 149	494
Tordouet	1	Nc	Nc

⁶ Les plans de Tordouet, Saint Pierre, La Chapelle et Saint Denis ne sont plus à jour suite aux projets d'extensions.

2.2.4- Les effluents supplémentaires à traiter

Le potentiel urbanisable des 6 communes adhérant au SITE représente environ 150 logements ce qui représenterait 27 610 m³ d'effluents supplémentaires à traiter.

2.3- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement d'Orbec-La Vespière

Source : Saur - RAD 2012 - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'assainissement d'Orbec - La Vespière

Le Syndicat en charge du réseau d'assainissement collectif des communes d'Orbec et La Vespière a confié au délégataire SAUR l'entretien et la gestion des installations de traitement des eaux usées par contrat d'affermage jusqu'au 30 juin 2020. L'ensemble du réseau collectif est séparatif.

2.3.1- La station d'épuration d'Orbec

Le SIAEPA d'Orbec – la Vespière gère le réseau de collecte des effluents urbains et industriel de l'agglomération d'Orbec et de la Vespière, ainsi qu'une station d'épuration de type boues activées et aération prolongée et d'une capacité de 18 000 Equivalents-habitant, soit 61,56 % de sa capacité.

La station d'épuration pourra donc absorber l'augmentation de la population envisagée. La laiterie « Lactalys » est raccordée au réseau d'assainissement. Cinq postes de relèvement sont présents sur le périmètre du syndicat. Les canalisations représentent 24 958 ml de linéaire et sont en pvc, amiante-ciment ou fonte. Le milieu récepteur est l'Orbiquet.



Station d'épuration d'Orbec

Le système d'assainissement est encadré par un arrêté préfectoral conjoint des préfets du Calvados et de l'Eure en date du 25 janvier 1995 modifié par arrêté complémentaire en date du 4 mars 2009.

Le fonctionnement actuel des ouvrages d'épuration est marqué par trois difficultés :

- La nature spécifique de l'effluent, mélange d'eaux usées domestiques et industrielles, rend délicate la gestion du paramètre phosphore, et, dans une moindre mesure, du paramètre azote.
- Le bassin d'aération actuel, proche d'habitations, engendre des nuisances sonores pour lesquelles les solutions techniques sont difficiles à mettre en œuvre avec les équipements actuels.
- Certains ouvrages, datant d'une trentaine d'années, montrent des signes



d'obsolescence.

Dans le but de remédier à cette situation, le SIAEPA a réalisé des études et expertises techniques (2006), en liaison avec la laiterie raccordée à la station, visant à définir les améliorations à apporter à la filière de traitement dans l'objectif de fiabiliser le fonctionnement des ouvrages et prévenir les nuisances associées. Cette restructuration a nécessité un agrandissement de la station d'épuration vers deux parcelles au nord de la station actuelle, destinées à la construction de nouveaux ouvrages et satisfaire les normes de sécurité sanitaire pour la commune.

2.3.2- Qualité de l'eau

- Caractéristiques du traitement de la station d'Orbec, normes des rejets journaliers :

Selon le rapport du délégataire de 2012, le prétraitement des eaux usées ne donne pas satisfaction (mauvaise retenue des sables et graisses). Le site de l'ancienne station ayant été transformé, il n'y a plus la possibilité de concentrer sur les lits de séchage les déchets de prétraitement et d'hydro curage des réseaux. Il est nécessaire de mettre en place une aire adaptée permettant le stockage sur site.

Les concentrations mesurées sur l'eau traitées lors des bilans 24 heures au nombre de 24 en 2012, montrent un traitement performant des eaux usées. Les rendements épuratoires sont très satisfaisants pour la pollution carbonée (> 95 %), particulière (> 96%).

Il y a eu un léger dépassement sur le paramètre MES au mois de juin 2012.

Pour le paramètre NGL, le rendement épuratoire moyen annuel respecte l'autorisation préfectorale (86%) pour un rendement de 82 %. La moyenne annuelle en concentration est également inférieure à celle de l'autorisation préfectorale (7.4 mg/l).

Pour le paramètre phosphore, du fait des variations importantes sur ce paramètre, la moyenne annuelle en concentration est de 2.1 mg/l, et légèrement au-dessus de l'autorisation préfectorale. Le rendement épuratoire de ce paramètre 95 % respecte l'autorisation préfectorale de rejet. La conformité s'établit soit sur le rendement ou la concentration, le paramètre Pt est donc conforme pour l'année 2012. Les variations importantes de la charge polluante en phosphore déversée en entrée de station par la laiterie Lanquetot permettent de respecter difficilement les normes de rejet vers le milieu naturel. La charge polluante de ce paramètre oscille de 21.6% à 170.5%.

Charges journalières des rejets

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	1 200	244	1743	738.8
Charge en DCO (kg/j)	2 034	273.2	1160.5	740.4
Charge en DBO5 (kg/j)	1 000	123.2	635.3	387.7
Charge en MES (kg/j)	594	103.1	451.8	302.2
Charge en NTK (kg/j)	126	30.5	59.6	47
Charge en P (kg/j)	41	8.9	69.9	39.4

Conformité générale annuelle par paramètre

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Phosphore total (en P)	Conforme
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote global (N.GL.)	Conforme

- Conformité des boues produites et sous-produits

La conformité des épandages et la réalisation du suivi agronomique en 2006 ont permis de répondre à la réglementation. Le taux de P2O5 (phosphore) très important dans les boues limite la dose d'épandage. La recherche de nouvelles parcelles est nécessaire pour la mise à jour du plan d'épandage. Le délégataire propose l'installation d'un 2^{ème} agitateur dans le silo à boues.

Bilan des boues et des sous-produits évacués

Boues	Volume en m3	Masse en kg	Matière Sèche en kg	Destination
STEP d'Orbec	3 448	3 447 500	170 996	Epandage

Refus de grille	Volume en m3	Masse en kg	Destination
STEP d'Orbec	9	5 975	Décharge

2.3.3- Le réseau d'assainissement collectif des communes d'Orbec et de La Vespière

En 2012, 1330 branchements sont raccordés à la station pour un volume annuel assujettis à l'assainissement de 100 302 m³ soit 1 200 m³/jour, pour une pollution entrante de 1 000 kg/jour de DBO5.

Nombre de branchement en assainissement collectif

Communes	nb postes de relevage	nb de branchements au réseau collectif en 2011	nb de branchements au réseau collectif en 2012	Evolution 2011-2012
SIAEP Orbec- La Vespière				
Orbec	1	1048	1032	-1.53%
La Vespière	4	282	277	-1.77%
TOTAL	5	1330	1309	-1.58%

Les volumes annuels assujettis à l'assainissement par commune

Commune	2011	2012
Orbec	87 127	77 562
La Vespière	23 127	22 740
TOTAL	110 254	100 302

Les postes de relèvement

Postes de relevage	Commune	Capacité nominale
PR de la Zone Commerciale (Moulin de Beauvoir)	La Vespière	20 m ³ /h
PR La Vespière (les Bruyères)	La Vespière	26 m ³ /h
PR principal	La Vespière	115 m ³ /h
PR route de Vimoutiers	La Vespière	30 m ³ /h
PR rue Saint Rémy	Orbec	/

2.3.4- Travaux réalisés ou prévus

Interventions réalisées :

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
PR la Vespière (les Bruyères)	Potence sur pied nue	19/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
PR la Vespière (les Bruyères)	Support MOBITECH	18/01/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR la Vespière (les Bruyères)	Support MOBITECH	11/05/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR principal	Armoire de commande	17/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR principal	Armoire de commande	08/03/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR principal	Armoire de commande	22/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR principal	Canalisation	11/05/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
PR rue Saint Rémy	Support MOBITECH	10/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
STEP d'Orbec	Agitateur à boues 2 M34 nouveau silo	10/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
STEP d'Orbec	Batterie de condensateurs n°1	20/07/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
STEP d'Orbec	Câblage	31/10/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
STEP d'Orbec	Centrale préparation polymère	13/04/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
STEP d'Orbec	Centrale préparation polymère	11/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
STEP d'Orbec	Pont tournant clarificateur	20/03/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
STEP d'Orbec	Potence sur pied nue silo à boues n°1	20/08/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
STEP d'Orbec	Potence sur pied nue silo à boues n°1	19/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
STEP d'Orbec	Supervision	27/04/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
STEP d'Orbec	Support MOBITECH	04/05/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
STEP d'Orbec	Support MOBITECH	08/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
STEP d'Orbec	Table d'égouttage	08/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement

Le délégataire SAUR recommande à partir du rapport d'expertise, de bâtir un plan pluriannuel de travaux sur la station :

- travaux de fiabilisation du traitement du phosphore
- travaux de modernisation des prétraitements
- travaux de déplacement du poste principal
- équiper les autres postes de télésurveillances.
- modifier le système de reprise des effluents du bassin tampon
- établir un programme de renouvellement des réseaux en adéquation avec les travaux de réfection de voirie.

2.3.5- Les effluents supplémentaires à traiter

Les communes de La Vespière et d'Orbec ont un potentiel urbanisable de 250 logements soit une augmentation de 19 156 m³ d'effluents supplémentaires à traiter par an.

2.4- La station d'épuration de la Société Normande d'Ovoproduits pour Saint Martin-de-Bienfaite-la-Cressionnière

Source : Saint Martin-de-Bienfaite la Cressionnière, Rapport Annuel du Délégué service d'assainissement- exercice 2012

2.4.1- La station d'épuration

Les eaux usées de la commune de Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressionnière sont traitées par la station d'épuration de l'entreprise « Société Normande d'Ovoproduits ». La gestion du réseau collectif est assurée par le délégué SAUR par contrat d'affermage du 1^{er} janvier 2014.

Le suivi de cette station d'épuration relève de la compétence du service des installations classées pour la protection de l'environnement.

2.4.2- Travaux réalisés ou prévus

Pour assurer le maintien de la conformité réglementaire des sites, un diagnostic sécurité a été réalisé concernant la conformité des installations. Celui-ci a révélé certains manquements vis-à-vis des normes réglementaires de sécurité.

Le délégué recommande, l'identification des tronçons défectueux suite à la présence d'eau parasite par un diagnostic complet avec le passage d'une caméra dans l'ensemble du réseau afin de pouvoir s'engager auprès de l'industriel sur cette problématique. Selon ce dernier, cet inventaire rendra plus aisé la gestion du patrimoine dans le temps et permettra de hiérarchiser les travaux à entreprendre.

Le délégué propose également de prévoir un contrôle des branchements principalement dans le lotissement et de mettre une clôture autour des postes, afin de sécuriser les sites.

2.4.3- Le réseau d'assainissement collectif sur la commune de Saint Martin-de-Bienfaite

Deux postes de relèvements sont présents sur la commune ainsi que 2 807 ml de linéaire de conduite principalement constitué d'amiante-ciment. On recense 93 clients en 2012 pour la commune de Saint Martin-de-Bienfaite-la-Cressionnière, pour un volume assujetti à l'assainissement de 9 142 m³. Le réseau est de type séparatif.

Le réseau de canalisation

Diamètre (mm)	Nature	Extension de l'année (ml)		Linéaire total (ml)	
		Unitaire	Séparatif	Unitaire	Séparatif
GRAVITAIRE					
Circulaire 200	Amiante ciment	0	0	0	2 402
Circulaire 315	Amiante ciment	0	0	0	71
REFOULEMENT					
Circulaire 100	Fonte	0	0	0	334
Total		0	0	0	2 807

2.4.4- Les effluents supplémentaires à traiter

Le PLUi prévoit la construction d'environ 25 logements supplémentaires pour la commune de Saint-Martin- de-Bienfaite, ce qui équivaut à 2 458 m³ supplémentaires d'eau usée à traiter.

2.5- L'assainissement collectif géré en régie par la commune de Meulles

Source : Meulles, Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif - exercice 2012

Le service d'assainissement collectif est géré au niveau communal. La commune a en charge la collecte, le transport, la dépollution, le contrôle des raccordements et l'élimination des boues produites.

2.5.1- La station d'épuration

La station d'épuration est située sur la commune au lieu-dit « Heurteloup ». La filière de traitement de la station d'épuration est de type lagunage naturel. Celle-ci a une capacité nominale de 230 EH, elle reçoit une charge entrante estimée à 100 EH/hab. Le système d'assainissement est donc en capacité d'accueillir de nouveaux habitants. Son débit nominal est de 45 m³/jour. Les milieux récepteurs des rejets sont des eaux douces de surface et un fossé allant vers la Touques.

2.5.2- Qualité de l'eau

- Caractéristiques du traitement de la station d'Ovoproducts, normes des rejets :

Prescription de rejet autorisé

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)
DBO ₅	40
DCO	120
MES	120
NTK	50

Rejets de la station d'Ovoproducts

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
06/03/2012	<u>oui</u>	39		53		102		18.9			

Les rejets de la station sont conformes aux normes imposées.

2.5.3- Le réseau d'assainissement collectif sur la commune de Meulles

Au 31 décembre 2012, le réseau d'eaux usées peut desservir 180 habitants. Actuellement 74 abonnés domestiques sont desservis (il n'y a pas d'abonnés non domestiques). Le nombre d'habitant par abonnés est de 2,43. Le réseau de collecte et/ou de transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de 2,2 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements.

	Volumes facturés durant l'exercice 2011 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2012 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	4 847	4 791	
Abonnés non domestiques	0	0	
Total des volumes facturés aux abonnés	4 847	4 791	-1,15 %

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

2.5.4- Les effluents supplémentaires à traiter

La commune de Meulles à un potentiel urbanisable de 33 logements, ce qui représente une augmentation de 2 136 m³ d'effluents supplémentaires à traiter.

2.6- Assainissement non collectif

La seconde compétence du SITE de Lisieux est l'assainissement non collectif à savoir la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qu'il assure en régie. Le SPANC réalise des contrôles sur les installations existantes et les installations neuves. Chaque projet d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'une demande auprès du SITE, les travaux ne pourront commencer sans l'accord du SITE.

Pour les communes en assainissement autonome, il y aura lieu de prendre en compte l'aptitude des sols, étant entendu que les dispositifs à caractère exceptionnel (rejet en milieu hydraulique superficiel) devront rester limités.

La réalisation d'une carte d'aptitude des sols peut, dans un premier temps apporter une appréciation globale des tendances en matière pédologique. Une étude particulière par un cabinet spécialisé pourra même se révéler nécessaire.

Il existe des systèmes d'assainissement autonomes pouvant être implantés sur des surfaces très limitées ; ces solutions doivent être le plus souvent retenues pour respecter le principe de gestion économe de l'espace.

Nombre total d'installations

	nb estimé d'habitant desservis en 2012	nb d'installations en 2013	nb d'installations contrôlées en 2013		nb d'installations non contrôlées en 2013	
Cernay	141	81	79	97,53%	2	2,47%
Cerqueux	97	61	59	96,72%	2	3,28%
Familly	150	62	61	98,39%	1	1,61%
Friardel	133	134	25	18,66%	109	81,34%
La Chapelle-Yvon	158	98	97	99,08%	1	0,92%
La Folletière Abenon	244	96	77	80,21%	19	19,79%
La Vespière	245	149	114	76,51%	35	23,49%
Meulles	361	164	152	92,73%	12	7,27%
Orbec	37	158	143	90,51%	15	9,49%
Preaux Saint-Sébastien	28	29	28	96,55%	1	3,45%
Saint Cyr-du-Ronceray	200	12	12	100,00%	0	0,00%
Saint Denis-de-Mailloc	458	92	85	92,47%	7	7,53%
Saint Julien-de-Mailloc	298	222	220	99,13%	2	0,87%
Saint Martin-de-Bienfaite	429	170	164	96,47%	6	3,53%
Saint Pierre-de-Mailloc	278	173	167	96,67%	6	3,33%
Tordouet	270	137	136	99,28%	1	0,72%
Total	3527	1838	1619	88,27%	219	11,73%

En 2013, le SPANC gère 1838 dossiers sur la CDC du Pays de l'Orbiquet correspondant à des installations d'assainissement existantes ou en cours de réalisation. Sur ces 1838 installations, 88.27 % sont contrôlées soit 1619 installations et 11.73 % reste à contrôler, soit 219 installations (Friardel est la dernière commune en cours de contrôle).

Données par commune des installations contrôlées

	NON CONFORME		Fav. avec réserves		CONFORME	
CERNAY	54	68,35%	2	2,53%	10	12,66%
CERQUEUX	49	83,05%	1	1,69%	3	5,08%
FAMILY	49	80,33%	4	6,56%	4	6,56%
FRIARDEL	9	36%	1	4%	13	52%
LA CHAPELLE YVON	71	73,2%	5	5,15%	16	16,49%
LA FOLLETIERE ABENON	66	85,71%	0	0%	10	12,99%
LA VESPIERE	77	67,54%	1	0,88%	29	25,44%
MEULLES	123	80,92%	3	1,97%	12	7,89%
ORBEC	126	88,11%	0	0%	8	5,59%
PREAUX SAINT SEBASTIEN	18	64,29%	2	7,14%	4	14,29%
SAINT CYR DU RONCERAY	10	83,33%	0	0%	1	8,33%
SAINT DENIS DE MAILLOC	74	87,06%	7	8,24%	4	4,71%
SAINT JULIEN DE MAILLOC	166	75,45%	13	5,91%	14	6,36%
SAINT MARTIN DE BIENFAITE	123	75%	4	2,44%	20	12,2%
SAINT PIERRE DE MAILLOC	110	65,87%	4	2,4%	42	25,15%
TORDOJET	93	68,38%	15	11,03%	18	13,24%

- 75.23 % des 1619 installations contrôlées de la CDC du Pays de l'Orbiquet sont non conformes (selon l'ancienne et la nouvelle grille de classification).
- 3.83 % des 1619 installations contrôlées de la CDC du Pays de l'Orbiquet sont favorables avec réserves (selon l'ancienne grille de classification).
- 12.85 % des 1619 installations contrôlées de la CDC du Pays de l'Orbiquet sont conformes.
- Pour le reste des installations, 3.09 % des 1619 installations contrôlées de la CDC du Pays de l'Orbiquet sont au stade de projet dans le cadre des permis de construire (F01). 1.42 % des 1619 installations contrôlées de la CDC du Pays de l'Orbiquet sont en pénalité pour refus de contrôle. 3.58 % (3.52% + 0.06 %) des 1619 installations contrôlées de la CDC du Pays de l'Orbiquet ont été contactées à deux reprises pour effectuer le contrôle de diagnostic sans succès. Ces installations vont être contactées une dernière fois par lettre recommandée avec accusé de réception pour prise de rdv sans quoi elles passeront en refus de contrôle (Pénalité).

3- ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Selon le Code civil (article 641), les « eaux de pluies appartiennent au propriétaire du terrain qui les reçoit ». Chaque commune est tenue de posséder et d'entretenir un système d'approvisionnement en eau indépendant du réseau d'adduction pour lutter contre les incendies. Un bassin de stockage et de restitution peut éventuellement jouer ce rôle.

Pour la collecte des eaux de pluie, aucun traitement n'est imposé et celle-ci n'est pas obligatoire si son intérêt général n'est pas démontré.

La Vespière

Un réseau d'assainissement des eaux pluviales collecte les eaux de voiries des zones urbanisées du Nord-ouest et du bourg sud ainsi que les quartiers de Beausoleil, Campaugé et le Périer Vaucourt.

Il est géré par la commune de La Vespière. Sa capacité est suffisante. Cependant, il ne semble pas opportun d'étendre le réseau afin d'éviter la concentration des eaux collectées dans la vallée de l'Orbiquet.

La commune est également concernée par un assainissement agricole. Au niveau du hameau du Tardinet se trouve un bassin de rétention important permettant de gérer l'assainissement du Plateau sud de la commune.

Saint-Pierre-de-Mailloc

La commune de Saint-Pierre-de-Mailloc dispose d'un réseau d'eaux pluviales le long de la rue de la cour Brezot (centre bourg).

Saint-Cyr-du-Ronceray

Un réseau d'eaux pluviales dessert le bourg et pourra desservir les zones ouvertes à l'urbanisation.

Saint-Denis-de-Mailloc

La rue de l'Eglise est desservie par un réseau d'eaux pluviales.

Orbec

Le centre bourg est équipé par un réseau d'eau pluviale. Le plan des réseaux est en cours d'actualisation.

Les autres communes de la CDCPO ne disposent pas de réseau d'assainissement des eaux pluviales.

4- ORDURES MENAGERES

Les seize communes de la CDC du Pays de l'Orbiquet dépendent de deux syndicats différents :

- 12 adhérents au SIDMA Cœur Pays d' Auge (Cerqueux, La Chapelle-Yvon, Family, La Folletière-Abenon, Friardel, Meulles, Préaux St-Sébastien, St-Cyr-du-Ronceray, St-Denis-de-Mailloc, St-Julien-de Mailloc, St-Pierre-de-Mailloc et Tordouet).

La société Véolia propreté est en charge de la collecte, de la gestion du quai de transfert, du transport et du traitement des déchets ménagers et du carton, jusqu'au 17 février 2015.



Source : www.sidma14.fr

La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif s'effectue en porte à porte et/ou en par point d'apport volontaire une fois par semaine selon les communes.

Tous les habitants des communes du SIDMA ont accès à la déchetterie de Lisieux, de Moyaux, de Cambremer, et de Saint Cyr-du-Ronceray. De plus, une convention entre le SIDMA et le SICDOM d'Orbec, Livarot, Vimoutiers a été signée afin de permettre l'accès aux habitants des communes limitrophes au SIDMA, d'accéder aux déchetteries du SIDMA, et inversement de permettre l'accès aux habitants des communes du SIDMA limitrophes au SICDOM, d'accéder aux déchetteries du SICDOM.

- 4 adhérent au SICDOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Destruction des Ordures Ménagères) de la Région d'Orbec-Livarot-Vimoutiers (Cernay, Orbec, St-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière et La Vespière).

Le SICDOM de la Région Orbec-Livarot-Vimoutiers a en charge la gestion du traitement des ordures ménagères, mais ne possède pas la compétence

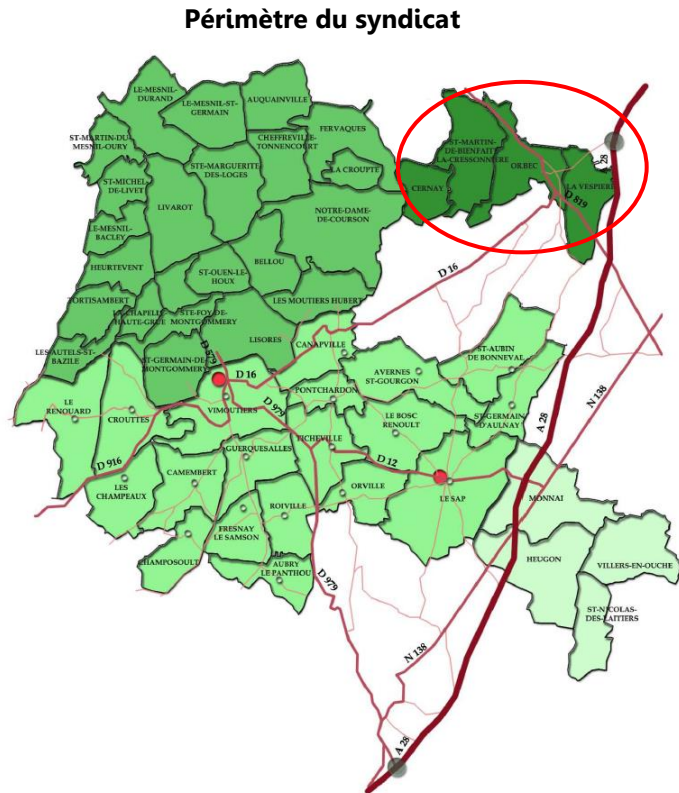


de ramassage qui est déléguée aux communautés de communes du territoire.

La collecte est effectuée par le concessionnaire SNN - SITA.

La collecte des ordures ménagères s'effectue en point d'apport volontaire grâce à des conteneurs enterrés et semi-enterrés avec un tambour permettant de comptabiliser les sacs (30 l).

Les déchetteries du SICDOM se situent à Vimoutiers, Livarot, Orbec et le Sap. Il est possible d'y apporter les déchets suivants : gravats, ferrailles, encombrants, cartons, déchets verts, huiles de vidanges, électroménager, déchets ménagers spéciaux, piles et batteries.



Source : SICDOM

5- LA DEFENSE INCENDIE

Les communes de la CDCPO sont rattachées à la caserne d'Orbec qui dépend du Service Départemental d'Incendie et Secours du Calvados.

La Folletière-Abenon ne possède pas de borne incendie et dispose du cours d'eau « l'Orbiquet » comme réserve d'eau.

Tordouet dispose de 4 bornes incendies.

Friardel possède 2 bornes incendies et un bassin.

Saint-Cyr-du-Ronceray détient une borne incendie ainsi qu'un château d'eau d'une capacité de 300m³.

Sain-Pierre-de-Mailloc possède 7 bornes incendies et une canne d'aspiration au Pont Bouville (cours d'eau l'Orbiquet).

Saint-Julien-de-Mailloc dispose de 5 bornes incendies et d'une bache incendie.

Saint-Denis-de-Mailloc détient 2 bornes incendie, rue de l'Eglise et au carrefour la Croix Rocher. La création d'une réserve d'eau est en cours de réflexion.

Orbec possède 26 bornes incendies sur son territoire, un réservoir sur tour de 500 m³, une bache de 400 m³ et une réserve incendie.

Familly dispose d'une borne incendie au niveau du bourg et le ruisseau « le Bordeaux » qui traverse la commune sert de réserve d'eau.

Cerqueux possède une borne incendie.

La commune de Cernay détient une borne incendie derrière la mairie et un réservoir en face de l'ancienne école.